



RCS : ROMANS

Code greffe : 2602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 70090

Numéro SIREN : 380 765 131

Nom ou dénomination : NOVARC

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2016 sous le numéro de dépôt A2016/004589

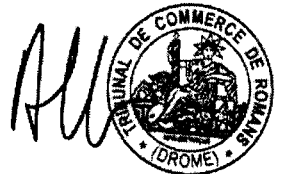
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE



669261

Dénomination : NOVARC
Adresse : 815 C chemin du Razas ZI les Plaines 26780 Malataverne
-FRANCE-
n° de gestion : 1994B70090
n° d'identification : 380 765 131
n° de dépôt : A2016/004589
Date du dépôt : 20/07/2016

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale du 30/06/2016



669261

968.70090.

A 6589

NOVARC

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

au capital de 3 886 462,50 euros

Siège social : 815 C, Chemin du Razas - Z.I. Les Plaines

26780 MALATAVERNE

380 765 131 RCS ROMANS

DE COM.

30 JUIN 2016

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2016

L'an deux mille seize,

Le 30 juin,

A 18 heures 30,

A MONACO (98000), Hôtel MONTE-CARLO BAY, 40 avenue Princesse Grace.

Les actionnaires de la société NOVARC, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 886 462,50 euros, divisé en 254 850 actions de 15,25 euros chacune, dont le siège est 815 C, Chemin du Razas - Z.I. Les Plaines à MALATAVERNE (26780), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, à MONACO (98000), Hôtel MONTE-CARLO BAY, 40 avenue Princesse Grace, sur convocation faite par le Directoire selon lettre recommandée adressée à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Madame Christiane CROULLET, en sa qualité de Président du Conseil de surveillance.

Monsieur Frédéric CROULLET et FPCI France INVESTISSEMENT CROISSANCE 5, les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Sylvie ROUX-BROSSE est désignée comme secrétaire.

La société GRANT THORNTON et la société KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE, Commissaires aux Comptes titulaires, régulièrement convoqués par lettres recommandées avec demande d'avis de réception, sont absents et excusés.

C L

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 254 850 actions sur les 254 850 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres recommandées de convocation adressées aux actionnaires et les réceptionnés postaux,
- les copies et avis de réception des lettres de convocation des Commissaires aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2015,
- les comptes consolidés,
- le rapport de gestion du Directoire,
- le rapport de gestion du Groupe,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés,
- le rapport du Conseil de surveillance,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-
- Remplacement d'un co-commissaire aux Comptes titulaire et d'un co-Commissaire aux Comptes suppléant,
-
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

.....

C C

SIXIEME RESOLUTION

Les mandats de la société GRANT THORNTON, co-Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Christophe GUYOT, co-Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la présente réunion, l'Assemblée Générale décide de nommer :

La société PricewaterhouseCoopers PME Commissariat aux comptes, dont le siège est à NEUILLY SUR SEINE (92200) 63 rue de Villiers, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

Monsieur Thierry VASSAULT, domicilié à DIJON (21000) 11E boulevard Rembrandt, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

Pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

.....

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Extrait certifié conforme - Le Président

Madame Christiane CROULLET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Croullet', with a large, sweeping flourish extending from the end of the name.